

TOUT AUGMENTE SAUF LES SALAIRES

> **Pour la grande majorité des ménages, la valse des étiquettes est douloureusement ressentie.**

ÉVOLUTION ENTRE DÉCEMBRE 1998 ET SEPTEMBRE 2007	
Prix à la consommation	
Loyers: résidences principales	23,13%
Santé: services médecins	27,60%
Transport: carburant	54,98%
Fioul domestique	126,25%
Enlèvement des ordures ménagères	35,66%
Alimentation:	
pain	25,76%
viande	23,58%
poisson et crustacés frais	30,80%
fruits frais	21,14%
légumes frais	26,37%

Source: INSEE et DARES, calculs FO

> **Les hausses de prix sont appelées à se multiplier dans les prochaines semaines:**

- Les loyers progressent toujours à un rythme plus rapide que l'inflation
- La hausse des prix du pétrole se répercute déjà à la pompe et sur le fioul
- Le gaz pourrait de nouveau augmenter dans les prochains mois
- L'augmentation des prix agricoles a fait grimper les prix du pain et devrait tirer à la hausse les prix des produits laitiers, de la viande et du poisson
- Les nouvelles dispositions de l'assurance-maladie vont peser sur les ménages les plus fragiles: franchises, déremboursements... et risquent une nouvelle fois de conduire à une hausse des prix des mutuelles



Pendant ce temps, la modération salariale continue et les profits des grandes entreprises explosent, pour la plus grande satisfaction des actionnaires!

> **C'est pourquoi Force Ouvrière revendique:**

- L'augmentation du pouvoir d'achat des salaires, dans le public comme dans le privé, est une revendication prioritaire.
- L'ouverture sans délai par les pouvoirs publics en tant qu'employeurs d'une négociation sur 2007 dans la fonction publique.
- L'ouverture de négociations salariales automatiques au niveau des branches et des entreprises après toute augmentation du SMIC.
- Un coup de pouce sur le SMIC.
- La revalorisation de tous les minima sociaux.
- L'installation d'un véritable chèque - transport dans les entreprises.
- La création d'un moratoire sur les loyers, un plan ambitieux de construction de logements sociaux, un accès facilité au parc locatif privé.
- Le conditionnement des exonérations de cotisations sociales patronales à l'existence d'accords de salaires.

AUGMENTER LES SALAIRES!

<http://www.force-ouvriere.fr>